

# HONORAIRES

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2026

➤ **Honoraires de vente**

Au-delà de 600 000 Euros	-----	-----	3% TTC
De 400 000 Euros à 600 000 Euros			4% TTC
De 200 000 Euros à 400 000 Euros			5% TTC
De 150 000 Euros à 200 000 Euros			6 % TTC
Jusqu'au 150 000 Euros	Forfait		7% TTC

avec un minimum de 7000 €.

(les honoraires peuvent être à la charge du vendeur )

➤ **Honoraires de location**

8% TTC du montant du loyer annuel à la charge du locataire et du bailleur, état des lieux compris .

8% charge du bailleur

8 % charge locataire

➤ **Commerce et bâtiment industriel**

- Vente du fonds de commerce ou pas de porte 10% TTC
- Vente des murs commerciaux 8 % TTC